

## Transparence et Mutualisme

**Du 10 avril au 6 mai 2025, vous allez élire, par correspondance ou en vote électronique, pour les 3 ans à venir, vos 9 délégués SECTION 2 auprès de la Mutuelle NUOMA**



Le précédent mandat se termine et c'est l'occasion pour nous de vous dire **MERCI pour votre confiance**. Grâce à votre soutien, **nos administrateurs** et **délégués** ont fortement contribué à la politique menée ces trois dernières années dans les diverses commissions qui élaborent les projets de la Mutuelle avant qu'ils ne soient mis en œuvre.

Nous venons à nouveau solliciter vos suffrages, avec la même volonté de défendre les intérêts et le pouvoir d'achat des adhérents actifs et dispensés d'activité ainsi que de leurs bénéficiaires. Après la fusion avec la mutuelle MMEI et dans le contexte hyperconcurrentiel du monde de la santé, et de désengagement de la Sécurité Sociale, vous avez encore plus besoin de relais vers nos instances et  
**nous vous proposons d'être le lien entre vous et les différents services de la MUTUELLE NUOMA**

*Dans un marché mutualiste toujours plus agressif*, les particuliers, ainsi que les entreprises pour leurs contrats collectifs, font des études comparatives des complémentaires de santé afin d'obtenir le meilleur rapport entre cotisations et prestations remboursées. Des acteurs puissants, comme les banques et assurances, font du dumping sur le marché. L'environnement législatif auquel sont soumises les Mutuelles évolue régulièrement avec pour effet de renforcer les contraintes que doivent respecter les complémentaires santé.

*Dans ce contexte*, les mutuelles se regroupent au sein d'entités couvrant parfois des millions de personnes protégées au détriment de la *gestion démocratique à échelle humaine* encore en place au sein de la Mutuelle NUOMA dont l'agrégateur est AON. Vos élus CFE-CGC vous proposent de continuer à défendre, par une participation active au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration, les valeurs de solidarité et de proximité auxquelles nous sommes et avons toujours été, tout comme vous, attachés.

**Enfin, face aussi au constat d'une attrition naturelle de ses adhérents et malgré la croissance externe par fusion avec MMEI et par les offres communales et associatives et TNS (Travailleurs Non Salariés), la Mutuelle NUOMA se doit d'agir efficacement pour garantir son existence et se développer.**

**Vos élus sur la liste CFE-CGC ont ainsi défendu et obtenu :**

**>>>> Une préservation de votre pouvoir d'achat**

- En **limitant les augmentations** annuelles de cotisations en dessous de ce que l'on peut constater dans les autres mutuelles.
- En **améliorant les prestations** de certaines offres (confort/sérénité) tout en limitant les cotisations.

**>>>> Des actions visant à assurer la pérennité de la mutuelle**

- En accélérant le **programme de développement**, avec le développement des offres communales et associatives.
- En mettant en place des moyens humains et matériels pour **absorber la fusion MMEI-IBAMEO**.
- En **maintenant l'équilibre financier** par l'adaptation et restructuration réglementaire de **nos offres tout en les gardant attractives et évolutives**.

**>>>> La qualité et la diversité du service qui vous est rendu par la mutuelle**

- En mettant en place des services innovants et d'avenir, tels que la téléconsultation, Best doctors etc...

Grâce à leur ancrage au sein de la Mutualité et du monde syndical, vos élus CFE-CGC s'engagent à :

**>>>> Garantir les valeurs historiques de la mutuelle**

- Respect des grands axes d'une mutuelle transparente et solidaire.

**>>>> Participer activement au maintien d'une gouvernance démocratique**

- Maintenir une mutuelle humaine où administrateurs et délégués sont aisément accessibles.

**>>>> Veiller à la qualité du service rendu aux adhérents**

- Améliorer les conseils face à des situations délicates et accroître l'accompagnement en matière de prévention.
- Généraliser le tiers payant vers toutes les prestations possibles.
- Améliorer la réactivité, les communications, les services vers les adhérents.

**>>>> Préserver le pouvoir d'achat des adhérents**

- Harmoniser les prestations et les tarifications dans l'objectif d'un maintien des cotisations.
- Réduire le reste à charge des adhérents par un élargissement des réseaux de prestataires.
- Diminuer les frais de fonctionnement avec un objectif à 12% sans pénaliser la qualité du service rendu en maintenant un haut niveau de compétences internes pour assurer son dynamisme pérenne.
- Mettre en place pour les retraités un système de fidélisation selon l'ancienneté d'adhésion.

**>>>> Supporter les actions permettant de garantir la pérennité de la mutuelle**

- Apporter un support clair et participer sans ambiguïté à la démarche de développement avec les moyens nécessaires, seule possibilité de continuer à garantir des offres équilibrées.
- Continuer à assurer une gestion rigoureuse et optimiser les produits financiers pour équilibrer nos résultats.
- Participation à l'UMG et instances AEMA(AESIO-MACIF).

**Vous partagez notre vision ?**

Votez pour la liste CGE-CGC qui rassemble des représentants de chaque offre NUOMA.  
Participez dès maintenant. Il s'agit d'un vote à la proportionnelle sans 2ème tour

**LISTE CFE-CGC IBM Transparence et Mutualisme**

Prénom	NOM	Entité	Prénom	NOM	Entité	Prénom	NOM	Entité
Patricia	NEVEU	F&O	Christophe	GUILLAUME	TLS	Annick	BREMONT	F&O
Yannick	EDOUARD	Lab Services	Karine	CHAIGNEAUD	Marketing	Philippe	BONNARD	France Lab
Sheena	MULLEN	F&O	Arnaud	TERLAIN	Consulting	Stephane	VINCENT	France Lab